



CONTRAT DE FOURNITURE D'EAU POTABLE

N°

1/ PROPRIETE CONCERNEE PAR LA DEMANDE

Adresse :			
Complément d'adresse :			
Code Postal :		Ville :	

2/ COORDONNEES DU REDEVABLE (usager entrant)

Agissant en qualité de :

propriétaire
 locataire
 Autre (à préciser) :

Civilité :	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom ou raison sociale :		
Prénom (si particulier) :		
Siret (si professionnel) :		
Adresse de facturation :		
Date de naissance :		Lieu de naissance :
Téléphone :		Mail :

3/ COORDONNEES DE L'OCCUPANT (si différent du redevable)

Civilité	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom :		
Prénom :		
Date de naissance :		
Téléphone :		Mail :

4/ COORDONNEES DU PROPRIETAIRE (obligatoire si vous êtes locataire)

Civilité	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom :		
Prénom :		
Adresse :		
Téléphone :		
Mail :		

5/ RELEVÉ DU COMPTEUR D'EAU (effectué lors de l'état des lieux d'entrée / ou lors de l'acquisition du bien)

N° de série compteur :			
Date du relevé :		Index relevé (chiffres noirs) :	

6/ PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Copie de l'état des lieux d'entrée ou attestation d'achat
- Photo et/ou index du compteur d'eau
- Copie d'une pièce d'identité ou extrait Kbis

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des données sont les agents techniques et administratifs du Syndicat Puy Des Fourches-Vézère dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant, les agents administratifs de Tulle Agglo ainsi que les agents du Trésor Public. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction du Syndicat Puy Des Fourches-Vézère. L'usager peut par ailleurs faire toute réclamation auprès de la CNIL.

Cocher les mentions ci-dessous après les avoir lues :

Je soussigné(e) prends acte que la souscription du présent contrat emporte de plein droit application du règlement du service de l'eau auquel je me trouve désormais soumis.

Un exemplaire du règlement du service de l'eau m'est remis avec un exemplaire du présent contrat d'abonnement.

Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs en vigueur, notamment des frais d'accès au service, et des informations générales précontractuelles, annexés à ce formulaire et les accepte sans réserve.

Afin de maintenir en service l'alimentation en eau, il est impératif de retourner un exemplaire du présent contrat avec votre signature manuscrite dans les 14 jours suivant sa réception :

Syndicat Puy des Fourches Vézère
ZA de la Geneste
3 Rue Charles Pathé
19460 NAVES

Tél. : 05.55.27.89.77 _ Mail : eau@spdfv.fr

Fait à :

Le : / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :



CONTRAT DE FOURNITURE D'EAU POTABLE

N°

1/ PROPRIETE CONCERNEE PAR LA DEMANDE

Adresse :			
Complément d'adresse :			
Code Postal :		Ville :	

2/ COORDONNEES DU REDEVABLE (usager entrant)

Agissant en qualité de :

propriétaire
 locataire
 Autre (à préciser) :

Civilité :	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom ou raison sociale :		
Prénom (si particulier) :		
Siret (si professionnel) :		
Adresse de facturation :		
Date de naissance :		Lieu de naissance :
Téléphone :		Mail :

3/ COORDONNEES DE L'OCCUPANT (si différent du redevable)

Civilité	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom :		
Prénom :		
Date de naissance :		
Téléphone :		Mail :

4/ COORDONNEES DU PROPRIETAIRE (obligatoire si vous êtes locataire)

Civilité	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom :		
Prénom :		
Adresse :		
Téléphone :		
Mail :		

5/ RELEVÉ DU COMPTEUR D'EAU (effectué lors de l'état des lieux d'entrée / ou lors de l'acquisition du bien)

N° de série compteur :			
Date du relevé :		Index relevé (chiffres noirs) :	

6/ PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Copie de l'état des lieux d'entrée ou attestation d'achat
- Photo et/ou index du compteur d'eau
- Copie d'une pièce d'identité ou extrait Kbis

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des données sont les agents techniques et administratifs du Syndicat Puy Des Fourches-Vézère dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant, les agents administratifs de Tulle Agglo ainsi que les agents du Trésor Public. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction du Syndicat Puy Des Fourches-Vézère. L'usager peut par ailleurs faire toute réclamation auprès de la CNIL.

Cocher les mentions ci-dessous après les avoir lues :

Je soussigné(e) prends acte que la souscription du présent contrat emporte de plein droit application du règlement du service de l'eau auquel je me trouve désormais soumis.

Un exemplaire du règlement du service de l'eau m'est remis avec un exemplaire du présent contrat d'abonnement.

Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs en vigueur, notamment des frais d'accès au service, et des informations générales précontractuelles, annexés à ce formulaire et les accepte sans réserve.

Afin de maintenir en service l'alimentation en eau, il est impératif de retourner un exemplaire du présent contrat avec votre signature manuscrite dans les 14 jours suivant sa réception :

Syndicat Puy des Fourches Vézère
ZA de la Geneste
3 Rue Charles Pathé
19460 NAVES

Tél. : 05.55.27.89.77 _ Mail : eau@spdfv.fr

Fait à :

Le : / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :



DOCUMENT D'INFORMATION PRECONTRACTUELLE

Articles L.111.1 et suivants du code de la consommation

Tarifs applicables au 1er janvier 2025

CARACTERISTIQUE DU SERVICE

Le Syndicat Puy des Fourches-Vézère assure la production et l'exploitation du réseau et des ouvrages d'eau potable. Il fonctionne en régie pour l'ensemble de ses communes sauf pour la commune d'Uzerche gérée en affermage (contrat avec SUEZ).

PRIX DU SERVICE

La facture d'eau comprend une part fixe liée à l'abonnement, une part variable proportionnelle à la consommation et des redevances de l'Agence de l'Eau (lutte contre la pollution, modernisation des réseaux et préservation des ressources en eau).

Les tarifs sont fixés par délibération du Comité Syndical et communiqués lors de la souscription du contrat. Ils peuvent être modifiés de façon unilatérale par délibération.

Les redevances Agence de l'Eau sont fixées par le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau et leurs contre-valeurs par délibération du Comité Syndical.

- Frais d'accès au service : 46.00€ HT soit, 55.20€ TTC (TVA 20%)
- Abonnement : 99.00€ HT soit, 104.45€ TTC (TVA 5,5%)
- Consommation (prix au m3) : 2.48€ HT soit, 2.62€ TTC (TVA 5,5%)
- Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (prix au m3) : 0.10€ HT soit, 0.11€ TTC (TVA 5,5%)
- Redevance sur la consommation d'eau potable (prix au m3) : 0.32€ HT soit, 0.34€ TTC (TVA 5,5%)
- Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable (prix au m3) : 0.07€ HT soit, 0.07€ TTC (TVA 5,5%)

DEMANDE DE PRESTATION OU TRAVAUX PONCTUELS

Les prix des travaux sont établis sur devis chiffré et détaillé et sont soumis pour accord avant tout commencement d'exécution.

CYCLE DE FACTURATION HORS MENSUALISATION

Il est adressé deux factures par an. La première est une facture d'acompte établie sur la base de la moitié de votre consommation de l'année précédente et 25% de l'abonnement annuel. La seconde est établie à partir de votre consommation réelle mesurée par le relevé de votre compteur déduction faite de l'acompte de la première facture et 75% de l'abonnement annuel.

En l'absence de relevé, votre consommation est estimée sur la base de la consommation de l'année précédente. Votre consommation sera alors régularisée, à l'occasion du relevé suivant.

En cas de changement d'abonné au cours d'une année, l'abonnement est facturé au prorata temporis. En cas d'arrêt du compteur, le volume facturé sera basé sur la moyenne des trois dernières années ou bien, s'il n'y a pas de référence, sur la base de 120 m3 par an.

MENSUALISATION DE VOTRE FACTURE D'EAU

La mensualisation est établie sur dix mois ce qui implique un prélèvement mensuel identique sur votre compte bancaire du 15 janvier au 15 octobre de l'année en cours sur la base d'un échéancier puis, une facture de solde de mensualisation vous est adressée au cours du 11^{ème} mois calculée à partir de votre consommation réelle.

La 1^{ère} année, le montant de votre mensualité est estimé sur la base de vos habitudes de consommation ainsi que les composantes de votre foyer (nombre d'occupants, appareils ménagers, ...).

La 2^{ème} année, le montant de votre mensualité est ajusté à hauteur de 80% de votre consommation relevée sur votre compteur d'eau l'année précédente.

SERVICE DE MEDIATION

En cas de différend au cours de l'exécution du contrat, après avoir épuisé toutes les voies de recours internes du service de l'eau, tout usager du service peut saisir par écrit le Médiateur de l'Eau à l'adresse suivante :

Médiation de l'eau _ BP 40463 _ 75366 PARIS Cedex 08 (charte consultable sous www.mediation-eau.fr)

RESILIATION DU CONTRAT

En cas de résiliation d'abonnement, une facture de fin de contrat sera établie à l'abonné sortant au regard de l'index relevé. En cas de litige sur la date et/ou l'index de la consommation relevée en sortie des lieux, un document justificatif sera à fournir auprès du service de l'eau (acte de vente, état des lieux de sortie ...).

En l'absence de démarche de résiliation de votre part, l'abonnement et les factures continueront de vous être adressées et seront dues.

INFORMATIONS GENERALES - IDENTITE

Raison Sociale : Syndicat Puy Des Fourches-Vézère

Téléphone : 05 55 27 89 77

Mail : eau@spdfv.fr

Adresse : ZA de la Geneste, 3 Rue Charles Pathé 19460 Naves

Siret de l'établissement : 200 076 800 00040

Code NAF : 3600Z (captage, traitement et distribution d'eau)

N° de TVA intracommunautaire : FR38200076800

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des données sont les agents techniques et administratifs du Syndicat Puy Des Fourches-Vézère dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant, les agents administratifs de Tulle Agglo ainsi que les agents du Trésor Public. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction du Syndicat Puy Des Fourches-Vézère. L'usager peut par ailleurs faire toute réclamation auprès de la CNIL.



DROIT DE RETRACTATION

Articles L.111.1 et suivants du code de la consommation

CHAMP D'APPLICATION DU DROIT DE RETRACTATION :

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance (par courrier, téléphone ou mail) ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision.

MODALITES DE RETRACTATION :

L'utilisateur informe le Syndicat du Puy Des Fourches-Vézère de son souhait en lui adressant, soit le formulaire de rétractation joint à son contrat, soit une déclaration sur papier libre exprimant de façon non équivoque sa volonté de se rétracter, en précisant le service concerné (souscription d'abonnement, demande de travaux...).

L'utilisateur qui souhaite exercer son droit de rétractation alors que l'exécution du contrat a commencé, à sa demande expresse, (travaux, abonnement d'Eau ...) sera tenu au paiement des montants correspondants au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.

EFFET DE LA RETRACTATION :

La réception d'une demande de rétractation de la part du consommateur entraîne l'interruption du service sous un délai de 14 jours.



Demande de rétractation

Je soussigné(e),, en vertu de l'article L121-25 du Code de la consommation, souhaite exercer mon droit de rétractation et annuler ma souscription d'abonnement auprès de votre organisme.

Les informations concernant ma demande sont les suivantes :

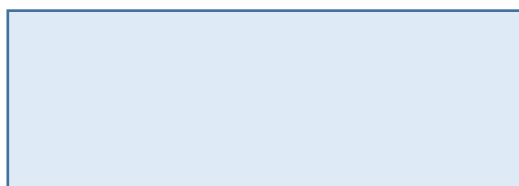
- Date de début d'abonnement :
- N° de contrat :
- Adresse du point de livraison :
-

Je reconnais avoir été informé que toute demande de rétractation de ma part entraînera l'interruption du service sous un délai **14 jours**.

Fait à :

Le : / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :



Syndicat Puy des Fourches Vézère
ZA de la Geneste
3 Rue Charles Pathé
19460 NAVES

Tél. : 05.55.27.89.77 _ Mail : eau@spdfv.fr

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des données sont les agents techniques et administratifs du Syndicat Puy Des Fourches-Vézère dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant, les agents administratifs de Tulle Agglo ainsi que les agents du Trésor Public. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction du Syndicat Puy Des Fourches-Vézère. L'utilisateur peut par ailleurs faire toute réclamation auprès de la CNIL.